

Guide pour les inscriptions dans GAIA

Rappels sur l'organisation du plan de formation

Il est **indispensable que chaque enseignant prenne connaissance de ce guide** avant de procéder à ses éventuelles inscriptions. L'ERUN de circonscription peut être contacté pour toute question concernant les modalités d'inscription.

Cette année les procédures d'inscription sont simplifiées. La plupart des inscriptions sont déjà enregistrées dans GAIA et seule l'inscription aux formations au choix reste à faire dans un dispositif unique.

- Le plan de formation se répartit entre 5 dispositifs :
 - 22D0710033– ÉCOLES EN ÉVALUATION
 - 22D0710031 – CYCLE 1 : PLAN MATERNELLE
 - 22D0710035 – FRANÇAIS ET MATHS (CYCLES 2 ET 3)
 - 22D0710036 – FORMATIONS SPÉCIFIQUES À PUBLICS DÉSIGNÉS
 - **22D0710039 – FORMATIONS AUTRES SUR INSCRIPTION**
- Toutes les inscriptions dans les 4 premiers dispositifs sont déjà faites. Les enseignants s'inscrivent uniquement aux formations du dispositif **22D0710039 – FORMATIONS AUTRES SUR INSCRIPTION**.
- Cette inscription est obligatoire si le nombre d'heures de formation n'est pas atteint (18 heures pour une quotité de 100 %) et sont possibles pour les enseignants intéressés par d'autres formations, au-delà de leur quota horaire.
- Pour les enseignants à temps partiel ou relevant d'une situation particulière, les informations sont détaillées dans la note de service n° 2 accessible en ligne sur le site de circonscription.
- Si le nombre d'heures de formation déjà enregistré dépasse les 18 heures (ou le quota réglementaire), deux cas de figure peuvent se présenter :
 - les heures ne seront pas effectuées dans leur intégralité, par exemple pour les constellations de cycle 1 ou de cycle 2 et 3 ou les évaluations d'école (personnels à temps partiel par exemple)
 - les heures en sus seront décomptées des temps d'APC, par exemple pour les formations numériques, savoir-nager ou savoir-rouler à vélo (se reporter à la note de service n°2). Les « formations autres sur inscriptions » seront imputées sur les 48 heures de service (conseils de maîtres et conseils de cycle).

En revanche, si le surplus d'heures est constitutif d'un choix personnel d'une formation autre, ce temps ne pourra pas être décompté des obligations de service.

- Avant de procéder à de nouvelles inscriptions, il convient d'abord de vérifier les inscriptions et le nombre d'heures déjà enregistrés.
- Le tutoriel qui suit détaille les manipulations à faire pour consulter les inscriptions déjà faites, puis pour procéder aux nouvelles inscriptions dans le dispositif **FORMATIONS AUTRES SUR INSCRIPTION**. Le tableau ci-dessous dresse la liste des modules de ce dispositif.

MODULES DU DISPOSITIF 22D0710039 – FORMATIONS AUTRES SUR INSCRIPTION
<p>7635 ANGLAIS – FAVORISER LA PRODUCTION ORALE C2 et C3 - 3 heures en présentiel et 3 heures à distance. Présentiel le 22 février à l’Espace Jean Zay</p>
<p>7636 ARTS – LE CAHIER CULTUREL COMPAGNON DU PEAC C2 et C3 - 3 heures en présentiel et 3 heures à distance. Présentiel le 10 mai à l’Espace Jean Zay</p>
<p>7637 LA DÉMARCHE D’INVESTIGATION EN SCIENCES C2 et C3 - 3 heures en présentiel et 3 heures à distance. Les enseignants d’une seule école par circonscription. (DATE ET LIEU À CONFIRMER)</p>
<p>7638 30 MINUTES QUOTIDIENNES D’ACTIVITÉ PHYSIQUE C2 et C3 - 3 heures en présentiel (DATE ET LIEU À DÉTERMINER)</p>
<p>7639 ÉDUCATION MUSICALE – CHANT CHORAL C2 et C3 - 2 fois 3 heures en présentiel le 4 janvier et le 8 mars (LIEU À DÉTERMINER)</p>
<p>7640 MÉDIATION PAR LES PAIRS C2 et C3 - 2 fois 3 heures en présentiel le 1^{er} février et le 1^{er} mars (LIEU À DÉTERMINER) Nécessité d’avoir suivi la formation Climat scolaire (cette année ou antérieurement) pour s’inscrire.</p>
<p>7641 CLIMAT SCOLAIRE ET GESTION DES CONFLITS C2 et C3 - 2 fois 3 heures en présentiel le 28 septembre et le 12 octobre à l’Espace Jean Zay (GROUPE COMPLET)</p>
<p>7642 ÉCOLE & CINÉMA C1, C2 et C3 - 3 heures en présentiel le 7 décembre dans la salle de diffusion de l’Usinerie (Nicéphore Cité) Inscription ouverte aux participants du dispositif École & cinéma (sauf si la formation a déjà été suivie en 2021-2022).</p>
<p>7643 SENSIBILISATION AUX COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES C2 et C3 - 2 fois 3 heures en présentiel les 16 et 23 novembre à l’Espace Santé Prévention Inscription conjointe auprès du Grand Chalon nécessaire : https://forms.gle/D3dBMTso3DNb2RLx6</p>
<p>7644 JOURNÉE DE LA MATERNELLE C1 - 6 heures en présentiel le 9 novembre à la Salle Marcel Sembat - Conférence d’Aurélié PHILÉMY le matin et ateliers l’après-midi Ces heures seront décomptées des heures de constellation.</p>
<p>7645 USAGES PÉDAGOGIQUES DE L’APPLICATION JE VALIDE C1 - 3 heures en présentiel avec une session le 14 septembre pour les débutants (FORMATION FAITE) ou une session de perfectionnement (DATE ET LIEU À DÉTERMINER)</p>
<p>7646 USAGES PÉDAGOGIQUES DU NUMÉRIQUE 6h (Présentiel + distanciel)* 7844 USAGES PÉDAGOGIQUES DU NUMÉRIQUE 3h * Formation destinée aux enseignants des écoles équipées de tablettes, de robots, de Tbi, Vpi ou ENI ou bénéficiant de prêt de matériel du Grand Chalon.</p>
<p>7653 AUTO FORMATION 3 heures (INFORMER L’IEN DES FORMATIONS CHOISIES)</p>

* Concernant les modules 7646 et 7844, ils sont ouverts à tous les enseignants de Cycle 2 et 3. Une fois les enseignants inscrits, l’ERUN de circonscription les contactera pour définir le contenu des formations en fonction de leurs besoins. Des regroupements entre enseignants de différentes écoles de proximité pourront être mis en place.

Procédure de consultation et d'inscription aux formations de la circonscription de Chalon 2 sur l'application GAIA

1. Connexion à l'application GAIA

L'application GAIA est accessible par le PIA (Portail Inter Académique) : <https://pia.ac-dijon.fr/>

- Passer l'authentification académique.
- Dans le cadre Services pratiques, cliquer sur l'onglet **Métiers**.
- Puis cliquer sur l'icône **ARENA** par Internet ou OTP (même si vous n'avez pas de clé OTP).



- Gestion des déplacements temporaires (DT)
Déplacements Temporaires
- Gestion de la formation continue (GAIA)
GAIA - Accès individuel

- Une fois sur le portail ARENA, choisir à gauche **Gestion des personnels**, puis à droite **GAIA – Accès individuel**.

2. Consultation du formations pour lesquelles les inscriptions sont faites

- Sur la page d'accueil GAIA, dans le champ « **Sélectionnez votre entité** », choisir **1^{er} Degré 071** et cliquer sur le bouton **Suivant**.



- Dans le sommaire qui s'affiche, choisissez **Suivi de formation**.



N.B. : ce menu se placera ensuite sur la partie gauche de l'écran, vous pourrez ainsi passer directement de la consultation à l'inscription sans revenir à l'écran d'accueil.

→ La page Suivi de formation s'affiche avec le SUIVI HORAIRE DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES 2022/2023 qui indique **le volume horaire** total enregistré et dresse **la liste** des formations dont les inscriptions sont retenues.

→ Dans le menu de gauche pour passer à la phase d'inscription, choisir **Inscription individuelle**.

3. Inscription individuelle au plan de formation

→ Dans le champ **Niveau**, indiquez votre **niveau d'enseignement**. Puis cliquez sur **Suivant**.

→ Dans l'écran suivant, cliquer sur une des icônes  qui se trouve tout à droite de l'écran.

→ Cette action ouvre un nouvel écran dans lequel il faudra saisir l'identifiant du dispositif, de type 22D07100...

Recherche d'un dispositif

CANDID. INDIVIDUELLES PLAN CIRCO 16-17 (période d'inscription du 29/05/2016 au 31/05/2017)
Veuillez renseigner l'identifiant du dispositif ou un mot du libellé et / ou un thème.
Cliquez sur Suivant pour afficher la liste des dispositifs.

Identifiant du dispositif

ou

Un mot du libellé

Thème

Précédent Suivant

→ Puis cliquer sur le bouton **Suivant**.

→ L'écran suivant affiche le résultat correspondant à l'identifiant saisi.

Résultat de votre recherche

Veuillez choisir vos modules en cliquant sur le libellé du dispositif auquel vous souhaitez candidater.

CANDID. INDIVIDUELLES PLAN CIRCO 21-22 (période d'inscription du 13/10/2021 au 23/10/2021)

21D0710052 CHALON 2 AUTRES FORMATIONS

Précédent

→ Cliquer sur le titre souligné (lien) du dispositif pour visualiser les formations proposées.

→ La liste des animations et formations s'affichent maintenant.

IMPORTANT : Cocher conjointement la case du module et celle(s) du ou des groupes auxquels s'inscrire. Se référer aux tableaux précédents pour retrouver à quels groupes s'inscrire.

21D0710052 CHALON 2 AUTRES FORMATIONS

6865 REUNION ET FORMATION DES DIRECTEURS Motif: DEVT QUALIFICATIONS OU ACQUISITION NVELLES QU

Groupes:

- Groupes 01: 14/09/2021 17:00 > 14/09/2021 20:00
- Groupes 02: 21/09/2021 17:00 > 21/09/2021 20:00
- Groupes 03: 01/01/2022 17:00 > 01/01/2022 20:00
- Groupes 04: 01/01/2022 09:00 > 01/01/2022 17:00

6866 FORMATION LIEE AUX ADHESIONS A ENT Motif: DEVT QUALIFICATIONS OU ACQUISITION NVELLES QU

Groupes:

- Groupes 05: 20/10/2021 09:00 > 20/10/2021 12:00
- Groupes 06: 10/11/2021 09:00 > 10/11/2021 12:00

À chaque fois, laisser le motif **DEVT QUALIFICATIONS OU ACQUISITION NVELLES QUALIF.**

Cliquer sur le bouton **Suivant**, tout en bas de l'écran.

→ L'écran suivant affiche la liste des inscriptions cochées.

Cliquer sur le bouton **Classer** et donner un numéro d'ordre à chaque vœu.

Puis cliquer sur le bouton **Suivant**.

1. Ces numéros sont obligatoires mais n'ont pas d'incidence sur vos choix.
2. Les animations choisies apparaissent sous forme de vœux. La notion de vœu n'est pas adaptée au principe des animations pédagogiques de circonscription. En effet on ne formule pas de vœux, mais on procède à des inscriptions.
3. C'est une contrainte technique de l'application GAIA qui impose que l'on numérote les choix.

Cliquer encore sur **Suivant**.

L'écran présente un récapitulatif des inscriptions.

N.B. : Dans GAIA les inscriptions s'appelle "candidatures".

Il est proposé de recevoir ce récapitulatif sur l'adresse académique professionnelle.

Conseil : Imprimer le récapitulatif.

Confirmer votre inscription en cliquant sur le bouton **Confirmer**.

C'est terminé.

Votre inscription est enregistrée.

Si vous souhaitez effectuer d'autres opérations, veuillez revenir à la [page d'accueil](#).

Recommencer depuis l'étape 4 afin de sélectionner vos formations dans les autres dispositifs (toujours du type 22D07100..).